

Bulletin d'informations
municipales édité
par la mairie de
La Ferté-Milon



SITE INTERNET
www.lafertemilon.fr
PANNEAU LUMINEUX
en centre ville

LA FERTÉ-MILON

Forteresse d'inspiration



La Ferté-Milon parmi les 25 communes retenues dans l'Aisne pour le dispositif "Petites villes de demain"

Je tiens à remercier M. le Préfet et M. le Sous-Préfet qui ont été sensibles à nos arguments et qui ont retenu la commune de La Ferté-Milon dans ce dispositif.

Le programme est conçu pour soutenir 1 000 communes et intercommunalités sur six ans (2020-2026). Il a pour objectif de donner aux élus des villes et leurs intercommunalités de moins de 20 000 habitants les moyens de concrétiser leurs projets de territoire avec :

- Un soutien en ingénierie pour donner les moyens de définir et mettre en œuvre leur projet de territoire, en particulier par le renforcement des équipes et l'apport d'expertises.
- Un accès à un réseau, grâce au Club Petites villes de demain, pour favoriser l'innovation, l'échange d'expériences et le partage de bonnes pratiques entre acteurs du programme.
- Des financements sur des mesures thématiques ciblées mobilisés en fonction du projet de territoire et des actions à mettre en place.

Ainsi, la commune est accompagnée tout au long de son projet, de l'idée aux impacts.

C'est important pour La Ferté-Milon à plus d'un titre !

Déjà parce que cela reconnaît notre rôle de centralité auprès des villages avoisinants. De plus, la commune doit relever de nombreux défis concernant entre autres la vacance commerciale, la sécurisation des voiries et des espaces publics, la rénovation de ses bâtiments, la valorisation patrimoniale, la dynamique commerciale et économique... Cet accompagnement nous permettra, dans notre projet global, de définir les priorités et d'établir et financer le programme de travaux correspondants.

Aussi, en complément du dispositif de redynamisation des centres-bourgs de la Région, nous bénéficierons d'un accompagnement en ingénierie, d'un appui et d'une aide financière indispensables à la réalisation des projets portés par notre municipalité pour pérenniser et renforcer l'attractivité de notre bourg, essentielle au maintien de son dynamisme.

Bref une très bonne nouvelle en ce début d'année, reconnaissance du travail entrepris depuis plusieurs années !

Céline Le Frère
Maire de La Ferté-Milon

n°123

FÉVRIER 2021

Évolution du site internet

Comme annoncé dans la revue annuelle, le site internet de La Ferté-Milon évolue pour une meilleure adaptation sur vos supports, tablettes et téléphones et fonctionnera dès la première semaine de février.

Un système de newsletter vous sera proposé : en renseignant votre adresse mail, des informations vous seront envoyées automatiquement sur votre boîte mail.

Et nouvelle application !

L'application de La Ferté-Milon n'existera plus sous sa forme actuelle. Vous pourrez être informé en temps réel directement avec l'application "in my city: ma ville en poche"

Téléchargez l'application, sélectionnez La Ferté-Milon et veillez à accepter les notifications.

C'est simple et gratuit !



CCAS COVID 19 Vaccination

Vous avez plus de 75 ans, vous avez pris rendez-vous pour bénéficier de la vaccination ou vous hésitez à prendre rendez-vous car vous rencontrez des difficultés pour vous déplacer.

Signalez-vous en mairie au 03.23.96.70.45, nous étudierons avec vous les différentes solutions qui pourront être mises en place pour vous permettre de bénéficier de la vaccination.

La charpente de l'église Notre-Dame



CENTRE DE LOISIRS

Vacances de février

Inscriptions du 15 janvier au 5 février pour les enfants de maternelle et primaire, à faire en mairie ou auprès du service enfance-jeunesse (point repas de l'école maternelle).

Les dossiers peuvent être téléchargés sur le site internet de la mairie : jeunesse/service enfance jeunesse/accueil de loisirs

Compte-rendu du conseil municipal du 25 novembre 2020

- Les marchés attribués en vertu de la délégation accordée au maire :
 - Étude pour la création d'un parcours touristique confiée à Maîtres du Rêve pour un montant de 39 665 € HT. Cette étude est subventionnée à hauteur de 80 %
 - Travaux de réalisation de la première tranche de la requalification paysagère et patrimoniale de l'esplanade du Château pour un montant de 235 094,09 € HT. Ces travaux sont subventionnés à hauteur de 75 %.
 - Mission de maîtrise d'œuvre pour une remise aux normes de l'immeuble sis 60 rue de la chaussée pour un montant de 10 470 € HT confiée à VIVARCHI. Dans le cadre de l'appel à projets relatif à la redynamisation des centres-bourgs, cette mission est financée à hauteur de 80 %.
- Le conseil municipal, conformément à la Loi, se dote d'un règlement intérieur visant à organiser le fonctionnement de l'assemblée délibérante.
- Le conseil municipal prend connaissance du rapport sur le prix et la qualité du service de l'assainissement dressé par les services de la communauté de communes Retz-en-Valois. Celui-ci sera tenu à disposition du public.
- Le règlement du service enfance-jeunesse est revu pour tenir compte des diverses évolutions du service.
- Une subvention de fonctionnement de 1 000 € est attribuée à FestidKlé.
- Le conseil municipal valide l'adhésion au contrat d'assurance statutaire négocié par le centre de gestion de la Fonction publique pour couvrir les risques statutaires du personnel communal.

Résultat du concours des décorations de Noël



1^{er} PRIX

Tout d'abord un grand merci à tous les participants et à ceux qui ont décoré leurs extérieurs.

Les votes ont été sans appel, voici les résultats :

M^{me} Dee arrive en première position avec 235 votes et gagne 50€ de bons d'achat dans les commerces milonnais.



2^e PRIX

Vient ensuite M. Denant avec 179 votes et gagne 30€ de bons d'achat.

Et nous avons en troisième position M. Van Hecke avec 151 votes, qui gagne 20€ de bons d'achat.



3^e PRIX

Grâce à votre participation, les lumières et couleurs ont contribué à faire un pied de nez à l'obscurité de l'hiver et sont venus en renfort à l'animation lumineuse voulue par la municipalité. L'installation de la crèche sur l'île Lamiche rencontre toujours autant de succès. L'illumination du château et de la tour en surplomb est venue renforcer la féerie du lieu pour le plaisir de tous.

Un grand merci aux commerçants, aux enfants et artistes qui ont égayé nos vitrines du centre-ville.

MOT DE L'OPPOSITION

Élus d'opposition depuis maintenant 6 mois, nous constatons une certaine opacité de la majorité, au point de découvrir certains projets dans les journaux où lors de la parution des revues municipales, et ceux malgré notre présence en commission (au moins l'un d'entre nous est présent à chaque réunion).

Nous espérons, en cette nouvelle année, une meilleure communication avec la majorité et plus de transparence tant envers nous que envers vous, habitant de notre ville. Nous sommes surpris d'apprendre que notre recours administratif ai perturbé « les investissements prévus cette année ». La majorité avait-elle donc un doute sur sa légalité ? Il est à retenir que malgré son rejet, certaines irrégularités constatées furent retenues par le tribunal – le jugement est disponible sur nos supports de communication.

Nous tenons à préciser qu'il n'existe non pas 6 mais 8 supports de communication avec notre page Facebook et notre site internet.

En cette nouvelle année, nous resterons vigilant aux finances de notre commune et suivons avec attention les réflexions menées.

Nous regrettons que la majorité s'éparpille en lançant de nouveaux projets (sans cohérence d'ensemble), alors que dans le même temps les projets en cours ne sont pas finis et traînent en longueur (quid du devenir du Faubourg St Jean annoncé comme la futur salle de réception communale, ou de l'ancienne Maison de retraite, un bâti imposant à presque 400 000 € qui se détériore ? et le projet de réhabilitation de la salle polyvalente toujours pas réceptionné, contrairement aux dires sur la revue annuelle ... et concernant la partie « sportive » ? ...)

Enfin, nous sommes satisfaits que Mme le Maire reconnaisse (enfin) avoir puisée, et presque épuisée la réserve de la commune, avec finalement peu de résultats pour un peu moins de 5 million d'investissement dépensés lors de son précédent mandat (via des prêts, la réserve et les impôts des milonnais).

N'auriez-vous pas préféré avoir plus de services, des médecins ou d'entreprises sur notre commune ?

Vos élus du Groupe Collectif, Avenir et Progrès

Facebook : Collectif Avenir et Progrès/Site internet : www.collectif-avenir-et-progrès.fr

CCAS Cadeaux solidaires

À l'occasion des fêtes de fin d'année, comme tous les ans, le CCAS a adressé à chaque personne de plus de 65 ans domiciliée dans la commune deux places pour le cinéma Jean-Racine ; bien entendu ces bons seront prolongés jusqu'à la réouverture du cinéma.

Par ailleurs et pour soutenir notre commerce local, de manière tout à fait exceptionnelle, le CCAS a attribué aux Milonais de plus de 65 ans des bons d'achat à utiliser auprès des commerçants milonais, 15€ et 5€ si ces bons étaient utilisés dans les commerces ayant dû fermer.

Les foyers non imposables sur le revenu ont reçu un bon d'achat de 50 à 70€ en fonction de la composition familiale.

Si vous n'avez pas reçu les bons et êtes dans les critères mentionnés, vous êtes invités à passer en mairie avec votre avis d'imposition.

L'attribution de ces bons est un réel coup de pouce au pouvoir d'achat et un soutien à l'économie locale impactée par la crise que nous traversons. Ce dispositif a eu l'approbation de nombreux Milonais qui en ont été reconnaissants et en ont fait part.

CADRE DE VIE

Civisme...

Malgré de nombreux rappels à l'ordre, force est de constater qu'il y a encore des récalcitrants, adeptes du stationnement sauvage et pénalisant, voire dangereux. Des campagnes de verbalisations seront donc à présent effectuées régulièrement.

De la même façon, les propriétaires de chiens se verront verbalisés s'ils ne ramassent pas les déjections de leurs chiens. Des sacs sont disponibles en mairie. Pour info, l'amende s'élève à 68€.

Protection des animaux domestiques

Une recrudescence du nombre de chats empoisonnés a été constatée dans certain quartier de La Ferté-Milon.

Nous vous rappelons que selon l'article 655-1 du Code pénal, le fait de donner volontairement et sans nécessité la mort à un animal domestique est puni d'une peine d'amende de 1 500 € et de 3 000 € en cas de récidive.

Propriétaires de chats, soyez vigilants...

Prix de l'eau

Sur proposition de son bureau, le comité syndical de l'Union des Services du Sud de l'Aisne (USESA) a voté une baisse du prix de l'eau potable dès le 1^{er} semestre 2021.

L'abonnement annuel va baisser de 50% (ce qui représente 18€) et le prix au m³ de 0,10€. Cela représente une économie de 21€/an sur une facture de 120m³.

Cela répond également à de nombreuses demandes que nous n'avons jamais manqué de relayer auprès du syndicat, concernant les personnes ayant une faible consommation et qui trouvaient la part fixe trop lourde. Maintenant, un foyer consommant 30m³/an paiera 21€ de moins qu'en 2020, soit une économie de près de 14% sur la part eau potable de sa facture.

TRAVAUX

Rues Jean de La Fontaine et de Bouvresse

L'USESA (Union des Services Eau du Sud de l'Aisne)

Dans le cadre des travaux de raccordement de la ville de Villers-Cotterêts en eau potable au réseau de distribution de la région de Château-Thierry ; une nouvelle conduite d'eau sera posée dans la rue Jean de La Fontaine et la rue de Bouvresse.

Durée prévisionnelle des travaux : 3 mois.

Pendant cette période, la circulation sera limitée aux seuls riverains avec des séquences d'alternat.

JANVIER - FÉVRIER

MARS

Pose de la nouvelle conduite
rue Jean de La Fontaine
et la rue de Bouvresse

Reprise des branchements individuels
suivant l'enquête effectuée par la société
Véolia auprès des riverains concernés

Place du Vieux Château fermée au public

Les travaux de requalification patrimoniale et paysagère de l'esplanade du château ont démarré le 7 janvier pour une durée de 3 mois. Ils consisteront en un débroussaillage du terrain, le déplacement provisoire des canons, la démolition d'une partie du mur, le terrassement du terrain, la création d'espaces piétonniers et paysagers.



AGENDA

Du 1^{er} au 6 février

La Semaine olympique et paralympique 2021 met l'accent sur la santé. Elle permet d'associer des pratiques physiques et sportives à l'enseignement moral et civique, et d'utiliser le sport comme ressource pour les apprentissages dans les différentes disciplines. L'école de La Ferté-Milon se joint à cette initiative sous réserve des conditions sanitaires et normes en vigueur.

Dimanche 14 février

Marché campagnard
de 8h à 13h
sur l'île Lamiche



QUESTIONS

RÉPONSES



Dans combien de temps aura-t-on un chemin pour aller à Carrefour Contact depuis la maison de retraite ?

Pouvez-vous mettre un passage piéton pour la traversée de la route face au magasin ?

Les travaux de voirie et d'aménagement autour du magasin sont en cours. Vous avez déjà pu voir l'extension de l'éclairage public (13 368 € HT). Nous avons fait des devis pour la prolongation du trottoir, travaux qui seront réalisés premier semestre ainsi que le passage piéton (12 656 € HT)..

En ce qui concerne le chemin depuis la rue des Galets, c'est un peu plus long et complexe car dans un premier temps la commune doit faire l'acquisition foncière des parcelles qui permettront de relier les deux rues. C'est en cours, le bornage a été fait et l'échange des parcelles doit être voté au prochain conseil municipal. Les travaux se réaliseront ensuite en fin d'année.



Vous pouvez nous faire parvenir vos questions par écrit à la boîte aux lettres de la mairie ou par mail : mairie.fertemilon@orange.fr



VIE ASSOCIATIVE

Au Fil des Ans

À l'occasion des anniversaires du quatrième trimestre 2020, les bénévoles de l'association *Au Fil des Ans* sont allés porter leurs cadeaux aux résidents de la maison de retraite.

Les élèves de quatrième du collège François 1^{er} de Villers-Cotterêts, avec l'aide de leurs professeurs, M^{me} Létoffé et M^{me} Dupont, ont eu la délicate attention d'offrir des cadeaux de Noël pour les personnes âgées : foulards, porte-monnaies, écharpes, peluches. Ces dons ont emporté une grande adhésion de la part des bénéficiaires, tous très touchés par la générosité des collégiens que nous remercions très chaleureusement pour leur belle initiative.

Nous espérons tous des jours meilleurs pour la nouvelle année afin d'apporter du bien-être aux résidents de la Résidence de l'Ourcq de La Ferté-Milon, et nous leur présentons tous nos meilleurs vœux ainsi qu'à ceux qui les entourent.

Mireille Létoffé, présidente et les membres de l'association

Tennis

Le tennis club de La Ferté-Milon vous souhaite une bonne année que l'on espère heureuse, agréable et sportive.

Les jeunes du club ont pu reprendre le chemin des courts dès la sortie du confinement et jusqu'aux nouvelles annonces sanitaires. Étienne, notre jeune et dynamique professeur, a rattrapé quelques heures de cours pendant les vacances de Noël.

Nous poursuivons notre investissement associatif avec des formations sous forme de webinaires, proposées par le Comité sportif de l'Aisne.

Pour la suite de l'année, nous restons attentif à toutes les informations afin de proposer dès que possible le retour sur les courts pour les petits et les grands.

Bien sportivement, TC La Ferté Milon

La Cité des Arts : stages en février



Pendant les vacances de février l'atelier vous propose des stages de dessin, peinture, sculpture... pour enfants, ados et adultes.

Contactez-nous par mail ou par téléphone pour connaître le programme : citedesartslatelier@gmail.com, par tél. au 06.95.86.98.15, sur Facebook : [citedesartslatelier](https://www.facebook.com/citedesartslatelier) et dans la vitrine.



RETOUR EN IMAGES
*Les vitrines
du centre-ville*



CULTURE & ÉDUCATION



Pendant six semaines, du 1^{er} au 19 février, puis du 15 mars au 2 avril, La Ferté-Milon accueillera Thierry Duirat, auteur, danseur et metteur en scène, en résidence d'artiste.

Cette rencontre mise au point par le Collège François 1^{er} à Villers-Cotterêts en la personne de sa principale Madame Coulombs, à l'instigation de l'Académie d'Amiens et de l'association *Pollen-Arts de Rencontre*, propose la création de projets pédagogiques familiarisant les élèves avec les enjeux de la langue française (synonymies, étymologies, phonétique...) dans le cadre d'ateliers clés en main animés par Thierry Duirat.

En hébergeant l'artiste, la commune de La Ferté-Milon a permis la mise en place de ce programme, bien en concordance avec l'ouverture proche de la Cité internationale de la langue française ; proposé aux professeurs des écoles, collèges et lycées de Villers-Cotterêts et de La Ferté-Milon, l'École Jean Racine y a adhéré avec beaucoup d'intérêt.



Mairie de La Ferté-Milon

29, rue de la Chaussée, 02460 La Ferté-Milon

☎ 03.23.96.70.45 www.fertemilon.fr

✉ mairie.fertemilon@orange.fr

Accueil du public : lundi au vendredi 8h30-12h, samedi 9h-12h

Sur rendez-vous du lundi au jeudi de 14h à 17h.

Les services de la mairie

Les demandes d'état-civil doivent être faites par courrier ou

✉ mairie.fertemilon@orange.fr

Enfance-jeunesse

✉ enfance-jeunesse-fertemilon@orange.fr

Garde-champêtre (Cimetière, voirie, éclairage public...)

✉ police.fertemilon@orange.fr

Les comptes-rendus du conseil municipal sont téléchargeables sur le site : <http://www.lafertemilon.fr/comptes-rendus>.

Numéros et mails utiles

Assistante sociale

☎ 03.23.83.92.01 ou 03.23.83.85.06 Le 9 février, sur rendez-vous

Conciliateur de justice

☎ 06.60.99.76.21

✉ giovanni.cognigni@conciliateurdejustice.fr

Gendarmerie 2, rue de Neuilly

☎ 03.23.96.54.17

sur rendez-vous à La Ferté-Milon

École maternelle 1, rue St-Lazare

☎ 03.23.96.71.23

✉ ecole.jracine.mat@ac-amiens.fr

École élémentaire 1, rue St-Lazare

☎ 03.23.96.72.58

✉ j-racine@wanadoo.fr

Halte garderie

☎ 06.73.40.74.85

✉ rouleboutchou@orange.fr

Vestiaire

En attente des normes sanitaires... N'hésitez pas à contacter la mairie en cas de besoin.

Permanence Soliha Les 9, 16 et 23 février sur rendez-vous de 9h30 à 10h30.

Les déchèteries de Villers-Cotterêts et Neuilly-Saint-Front sont ouvertes.

Ramassage des verres Jeudi 28 janvier

Bulletin d'informations municipales MILON INFO N° 123 - FÉVRIER 2021

Directrice de publication : Céline Le Frère-Létoffé

Version numérique téléchargeable sur www.lafertemilon.fr • IPNS • Ne pas jeter sur la voie publique.